



Reglement mensualites assurance

Par **Angelyk**, le **03/05/2016** à **12:07**

Bonjour

Je viens de me faire résilier de mon assurance pour défauts de paiements , je les ai contactés à plusieurs reprises pour pouvoir bénéficier d'un règlement en plusieurs fois mais cela m'a été refusé

Je voulais savoir si il existait des aides ou des recours pour pouvoir les régler rapidement et être assuré de nouveau

Merci de votre réponse
Cordialement

Par **jos38**, le **03/05/2016** à **12:22**

bonjour. assurance habitation, assurance voiture? pour cette dernière il existe des assureurs qui acceptent les particuliers refusés chez les autres. il existe une aide pour la mutuelle complémentaire . en cas de situation financière difficile, il existe un fonds social dans les mairies

Par **Angelyk**, le **03/05/2016** à **12:26**

Bonjour
Ca concerne l'assurance auto

Par **chaber**, le **03/05/2016** à **15:22**

bonjour

[citation]

Je viens de me faire résilier de mon assurance pour défauts de paiements , je les ai contactés à plusieurs reprises pour pouvoir bénéficier d'un règlement en plusieurs fois mais cela m'a été refusé [/citation]le paiement mensuel n'est qu'une simple facilité, non obligatoire pour les assureurs. Cette facilité est refusée ou retirée s'il y a déjà eu des incidents de paiements

[citation]Je voulais savoir si il existait des aides ou des recours pour pouvoir les régler rapidement et être assuré de nouveau [/citation]Non

Votre nouvel assureur exigera un paiement annuel, ou au mieux semestriel.